

Le mercredi 25 juin 2008

CANADA

Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 25 juin 2008, à 19 h, au 331 de la rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée mesdames Annette Dumouchel, Chantal Tremblay, Janique Lachapelle, Rachel Cadieux, Guylaine Marcil, Denise Miron Marion et Diane Nault et messieurs Jacques Pilon, Damien Lafrenière, Charles Langevin, Bernard Caron, Éric Éthier, Jacques Masseur et Daniel Moreau, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Marise Veilleux, commissaire représentant les parents (primaire) et monsieur Daniel Legault, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absence motivée : madame Madeleine Aumond

Sont également présents à cette assemblée :

Mme Marlène Thonnard,	directrice générale
M. Michel Houde,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Jean-Claude Beaudin,	directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives et technologiques
M. Charles Millar,	coordonnateur du service de l'information et des communications

La présidente madame Diane Nault ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

RÉSOLUTION 2008-CC-100 **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Ouverture de la séance
- 1- Ordre du jour
- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2008-05-21
- b) Suivis
- 3- Parole au public
- 4- Correspondance
- 5- Nomination de la nouvelle direction générale

Le mercredi 25 juin 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-100) suite

- Pause de vingt minutes
- 6- Financement annuel du Service régional de la formation professionnelle en Outaouais 2008-2009
- 7- Protocole d'entente avec l'Université du Québec en Outaouais
- 8- Protocole d'entente avec le Cégep de l'Outaouais
- 9- École secondaire Sieur-de-Coulonge
- 10- Appui au Collège Héritage pour la formation dans le secteur du tourisme
- 11- La formation professionnelle dans le Pontiac
- 12- Centre multiservices du Pontiac
- 13- Rapport d'informations de la présidente
- 14- Rapport d'information de la directrice générale
- 15- Dépôt des procès verbaux :
 - a) Comité de parents, rencontre du 22 avril 2008
 - b) Table de développement social du 8 mai 2008
 - c) Comité consultatif de gestion, rencontre du 12 mai 2008
- 16- Évaluation de la directrice générale

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES
jeunes, adultes, formation professionnelle**

- 1- Renouveau pédagogique
 - Plan d'action en adaptation scolaire
- 2- Dépôt des comptes rendus
 - a) Comité ehdaa- paritaire du 28 mars 2008
 - b) Comité des politiques pédagogiques du 15 avril 2008
 - c) Comité consultatif ehdaa-parents du 15 avril 2008
 - d) Comité de coordination pédagogique du 22 avril 2008
 - e) Table des services éducatifs complémentaires du 23 avril 2008
 - f) Table des services éducatifs – primaire et secondaire – 6 juin 2008

C) SERVICE DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Registre des chèques
- 2- Budget des établissements
- 3- Adoption du budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour 2008-2009
- 4- Changement des signataires des effets bancaires
 - a) Cité étudiante de la Haute-Gatineau
 - b) Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
- 5- Radiation des comptes de taxes avec soldes de 3,00 \$ et moins
- 6- Liste des commissaires vérificateurs pour 2008-2009
- 7- Taux d'intérêt pour l'année scolaire 2008-2009
- 8- Appel d'offres public pour papier d'impression 2008-2009
- 9- Informations sur projets majeurs en cours

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Démissions
- 2- Plan d'effectifs PPE 2008-2009
- 3- Nomination direction adjointe, Cœur-de-la-Gatineau

Le mercredi 25 juin 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-100) suite

- 4- Compte rendu CRT soutien, 29 avril 2008
- 5- Compte rendu CRT enseignant, 2 juin 2008
- 6- Campagne de respect
- 7- Règlement de la délégation de fonction et pouvoirs
- 8- Dotation, situation au 25 juin 2008
- 9- Règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la CSHBO
- 10- Politique responsables d'école et de centre
- 11- Projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles
- 12- Projet d'actes d'établissement

E) **AUTRES :**

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2008-CC-101

Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 21 mai 2008

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 21 mai 2008 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) **Suivis**

Mme Thonnard fait un suivi au niveau du dossier des défibrillateurs en précisant que le coût des équipements a été évalué à 3 177 \$ pièce, sans compter la formation. Un plan de mise en place progressive dans les écoles et centres sera élaboré.

A-3 **Parole au public**

La présidente madame Diane Nault remet deux certificats honorifiques, un à M. Simon Lalande, récipiendaire de la médaille d'argent au palier provincial des Olympiades de la formation professionnelles, et un à M. Marc-Olivier Guy, récipiendaire de la Plume d'or, décernée par l'Étudiant Outaouais. Mme Thonnard note que la belle performance de ces deux jeunes prouve que nos gens peuvent se démarquer au plan régional et au plan national. Le commissaire monsieur Bernard Caron souligne le beau travail des enseignants et enseignantes qui ont su encadrer ces deux élèves.

Le mercredi 25 juin 2008

A-4 Correspondance

Pas de questions relatives à la correspondance. Mme Thonnard attire l'attention sur le numéro 3 de la revue *La pédagogie à la CSHBO*, publié il y a quelques semaines et portant sur des applications des nouveaux moyens technologiques à l'enseignement.

A-5 RÉSOLUTION 2008-CC-102 Nouvelle direction générale

CONSIDÉRANT la résolution 2008-CC-043, adoptée le 26 mars 2008, mandatant un comité de sélection en vue de procéder au comblement du poste de la direction générale;

CONSIDÉRANT les travaux réalisés par le comité de sélection afin de pourvoir le poste de direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation formulée par le comité de sélection constitué pour combler le poste;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Marcil :

- que la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais nomme monsieur Harold Sylvain au poste de directeur général de la commission scolaire pour un mandat à durée indéterminée, à compter du 4 août 2008;
- que cette nomination soit soumise à une période de probation d'un (1) an;
- que la présidente madame Diane Nault soit mandatée pour négocier et signer le contrat du directeur général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(Pause, de 19 h 15 à 19 h 35)

Après l'adoption de la résolution, lors d'une pause, M. Sylvain rencontre les membres du conseil des commissaires et se présente aux plans personnel et professionnel.

A-6 RÉSOLUTION 2008-CC-103 Financement annuel du Service régional de la formation professionnelle en Outaouais 2008-2009

CONSIDÉRANT les résolutions adoptées par les commissions scolaires francophones de la région 07 qui proposaient une nouvelle structure régionale en formation professionnelle : CSCV96 (2002-2003), CSD CO082-0302, CSHBO 2003-CC-225 et CSPO C.C.-02-02-867;

CONSIDÉRANT l'adoption de la structure administrative au conseil d'administration du 27 mars 2006;

CONSIDÉRANT que les campagnes de valorisation et de promotion menées conjointement avec Emploi-Québec et les autres partenaires de l'éducation ont eu un effet positif sur la perception qu'ont les parents, les enseignants, les professionnels et les élèves en regard de la formation professionnelle;

Le mercredi 25 juin 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-103) suite

CONSIDÉRANT que la région s'est dotée de nouvelles options permanentes, «Ébénisterie» et «Assistance technique en pharmacie», et d'une carte rotative de cinq (5) nouvelles options dans le secteur de la construction : Carrelage, Peinture en bâtiment, Plâtrage, Pose de revêtements souples et Pose de systèmes intérieurs»;

CONSIDÉRANT les résultats positifs des démarches entreprises auprès du ministère de l'éducation, du Loisir et du Sport au chapitre des immobilisations :

- agrandissement du centre de formation professionnelle Relais de la Lièvre-Seigneurie, Pavillon Relais de la Lièvre (1,3 million \$),
- aménagement d'un atelier polyvalent dans une école primaire de Campbell's Bay, afin de doter la région d'un centre multiservices en formation professionnelle (364 000 \$),
- agrandissement du centre de formation professionnelle de l'Outaouais pour la carte rotative (2,1 millions \$);

CONSIDÉRANT l'ajout de points de service sur l'ensemble du territoire : Assistance à la personne en établissement de santé au centre de formation professionnelle Pontiac et au centre de formation professionnelle Relais de la Lièvre-Seigneurie, Cuisine d'établissement au centre de formation professionnelle Pontiac et au centre de formation professionnelle Vallée de la Gatineau, Réalisation d'aménagements paysagers et Entretien général d'immeubles au centre Compétences-Outaouais, Mécanique de véhicules légers au centre de formation professionnelle Relais de la Lièvre-Seigneurie;

CONSIDÉRANT l'augmentation des salaires des années 2007-2008, 2008-2009;

CONSIDÉRANT la recommandation des directions générales;

CONSIDÉRANT la recommandation du conseil d'administration du Service régional de la formation professionnelle en Outaouais;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault d'adopter le financement et la principe de répartition, tel que décrit ci-dessous :

Financement

Réserver un montant de 469 270 \$ pour l'année 2008-2009 qui se compose de :

- Salaires incluant les avantages sociaux et budget de fonctionnement
409 270 \$
- Budget de promotion et de publicité
60 000 \$

Ce montant est assumé selon le cadre budgétaire des commissions scolaires par les centres de formation professionnelle ou la commission scolaire.

Le mercredi 25 juin 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-103) suite

Principes de répartition

1/3	Commission scolaire des Draveurs	156 424,00 \$
1/3	Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais	156 424,00 \$
1/3	(2/3) Commission scolaire au Cœur-des-Vallées	104 281,00 \$
	(1/3) Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	52 141,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-7 RÉSOLUTION 2008-CC-104 Protocole d'entente – UQO

CONSIDÉRANT l'importance que la commission scolaire accorde à l'accessibilité de l'éducation supérieure en région;

CONSIDÉRANT l'orientation retenue dans notre planification stratégique à l'effet de poursuivre nos efforts pour faciliter l'accessibilité à la formation supérieure sur notre territoire;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Janique Lachapelle d'approuver le protocole d'entente portant sur l'offre de cours pour l'Université du Québec en Outaouais à Maniwaki et de mandater la directrice générale à signer le protocole.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-8 RÉSOLUTION 2008-CC-105 Protocole d'entente – Cégep de l'Outaouais

CONSIDÉRANT l'importance que la commission scolaire accorde à l'accessibilité de l'éducation supérieure en région;

CONSIDÉRANT l'orientation retenue dans notre planification stratégique à l'effet de poursuivre nos efforts pour faciliter l'accessibilité à la formation supérieure sur notre territoire;

CONSIDÉRANT les résultats positifs de l'évaluation du projet-pilote des trois dernières années;

CONSIDÉRANT la volonté de la commission scolaire de consolider son partenariat avec le Cégep de l'Outaouais afin d'assurer la réussite de ce projet de formation collégiale à l'enseignement régulier et à la formation continue;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière d'approuver le protocole d'entente entre le Cégep de l'Outaouais et la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais et de mandater la directrice générale à signer le protocole.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-9 RÉSOLUTION 2008-CC-106 Bataille de nourriture à la cafétéria de l'ESSC

CONSIDÉRANT les événements fâcheux qui se sont déroulés à la cafétéria de l'école Sieur-de-Coulonge, de Fort-Coulonge, le mercredi 11 juin 2008 ;

CONSIDÉRANT que de tels comportements vont à l'encontre des valeurs véhiculées par la CSHBO;

Le mercredi 25 juin 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-106) suite

CONSIDÉRANT la nature des dégâts matériels causés par cette situation;

CONSIDÉRANT le danger qu'a représenté cet événement sur la sécurité des élèves;

CONSIDÉRANT l'impact de l'événement sur l'ensemble de l'établissement;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de révision de décision;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Jacques Masseau de maintenir la décision de la direction de l'établissement dans les mesures disciplinaires qui ont été imposées aux trois élèves identifiés par l'équipe-école et la direction comme étant les instigateurs de cette fâcheuse situation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-10 RÉSOLUTION 2008-CC-107 **Appui au Collège Héritage**

CONSIDÉRANT que notre région a besoin d'une main-d'œuvre qualifiée dans le secteur du tourisme;

CONSIDÉRANT que l'initiative du Collège Héritage permettrait à des étudiants et des étudiantes de poursuivre des études postsecondaires dans ce secteur;

CONSIDÉRANT que la formation demandée se fera dans les deux langues;

CONSIDÉRANT que le Collège Héritage est disposée à partager son expertise et à explorer les possibilités de parcours de continuité ou de passerelles avec les autres écoles d'enseignement francophones et anglophones;

CONSIDÉRANT que la CSHBO développe une AEP en récréotourisme et qu'une collaboration avec le Collège Héritage est en exploration;

CONSIDÉRANT l'appui unanime par la Table Éducation Outaouais à l'initiative du Collège Héritage;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Charles Langevin d'appuyer le Collège Héritage dans sa démarche visant à offrir les programmes en gestion hôtellerie et tourisme dans l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-11 RÉSOLUTION 2008-CC-108 **Formation professionnelle dans le Pontiac**

CONSIDÉRANT le contenu de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT que la responsabilité de la formation professionnelle relève de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire est partie prenante du Service régional de la formation professionnelle en Outaouais (SRFPO);

CONSIDÉRANT que la présidente et la direction générale font partie du conseil d'administration du SRFPO;

Le mercredi 25 juin 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-108) suite

CONSIDÉRANT que notre mode d'organisation en Outaouais est reconnu et estimé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et qu'il constitue un modèle pour d'autres régions du Québec;

CONSIDÉRANT les orientations adoptées par le conseil d'administration du SRFPO;

CONSIDÉRANT la volonté de l'Outaouais d'élargir son offre de formation dans toute la région administrative 07;

CONSIDÉRANT que la réalité rurale a une place affichée dans le plan d'action régional;

CONSIDÉRANT que ce plan d'action prévoit le déplacement de plusieurs options dans les commissions scolaires qui en font la demande;

CONSIDÉRANT que ces demandes doivent se faire en collaboration avec les partenaires du milieu et en lien avec la conjoncture socio-économique des régions concernées;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau et appuyé à l'unanimité par l'ensemble du conseil des commissaires de demander à la MRC du Pontiac

- d'inscrire ses démarches de collaboration à l'intérieur des balises établies par la commission scolaire et dans le respect des choix effectués par la commission scolaire qui assure la responsabilité de la formation des jeunes et des adultes sur le territoire de la MRC du Pontiac et celui de la MRC de la Vallée de la Gatineau;
- de respecter et de reconnaître les efforts déjà entrepris par la commission scolaire pour répondre aux besoins de la MRC du Pontiac d'offrir des formations professionnelles d'appoint en fonction des besoins du milieu et du potentiel de clientèle disponible;
- d'associer la commission scolaire à ses démarches d'analyse des besoins dans un esprit de collaboration positive et constructive.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-12 RÉSOLUTION 2008-CC-109

Centre multiservices du Pontiac – Pontiac Learning Centre

CONSIDÉRANT que les élèves de l'école primaire l'Envolée, de Campbell's Bay, ont été relocalisés à l'école Jean-Paul II;

CONSIDÉRANT que l'édifice a été transféré au Centre de formation professionnelle Pontiac et sera dorénavant utilisé pour la formation professionnelle, notamment au niveau de la formation en ébénisterie;

CONSIDÉRANT que le projet est mené conjointement avec la Commission scolaire Western Quebec et que la formation en ébénisterie sera donnée dans les deux langues officielles;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier de changer le nom de l'ancienne école l'Envolée, sise au 1, rue Front Sud, Campbell's Bay (Québec), pour :

Centre multiservices du Pontiac / Pontiac Learning Centre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 25 juin 2008

A-13 Rapport d'informations de la présidente

La présidente madame Diane Nault dépose son rapport et fait une synthèse des discussions survenues au conseil général des 6 et 7 juin 2008, particulièrement au niveau de la question de l'élection de la présidence au suffrage universel. Par un vote de 162 à 123, les personnes présentes ont accepté le principe de l'élection au suffrage universel. Elle répond aux questions du commissaire monsieur Damien Lafrenière.

A-14 Rapport d'informations de la directrice générale

Mme Thonnard aborde trois points.

Elle souligne que le Cégep de l'Outaouais a embauché la chargée de projet qui travaillera à mettre sur pied et implanter un plan d'action sur la persévérance scolaire dans l'Outaouais. Cette personne entrera en fonction avant la période estivale.

La journée commission scolaire a eu lieu le lundi 23 juin et s'est très bien déroulée. Il y a eu une conférence de la motivatrice Tony Newman en matinée et la quatrième édition des courses de rabaska en après-midi.

Mme Thonnard prévoit finaliser avant son départ certains dossiers relatifs au projet Villages branchés et à la compagnie Connexion Fibres Picanoc.

Elle répond aux questions du commissaire monsieur Charles Langevin, relativement à la vente de l'édifice de la rue Moncion à Maniwaki.

A-15 Dépôt des procès-verbaux

a) Comité de parents, rencontre du 22 avril 2008

Le compte rendu est déposé. Suite à une intervention des commissaires madame Marise Veilleux et Daniel Legault, Mme Thonnard fera un suivi auprès du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, relativement au dossier des permis de préparation d'aliments. Mme Thonnard répond aux questions de la commissaire madame Guylaine Marcil, au sujet des Jardins Éducatifs.

b) Table de développement social Vallée de la Gatineau, 8 mai 2008

Le compte rendu est déposé. Mme Thonnard répond aux questions du commissaire Damien Lafrenière, concernant les budgets disponibles dans le cadre de la Politique de la ruralité et l'aménagement de la cour de l'école Saint-Nom-de-Marie. Elle répond aux questions de la commissaire madame Annette Dumouchel, au niveau de Place aux jeunes.

c) Comité consultatif de gestion, rencontre du 12 mai 2008

Dépôt.

Le mercredi 25 juin 2008

A-16 RÉSOLUTION 2008-CC-110 **Évaluation de la directrice générale**

CONSIDÉRANT les résultats de l'évaluation de la directrice générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation de la directrice générale;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier d'accorder à la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, un boni forfaitaire de 6 %, tel que prévu au règlement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES

B-1 Renouveau pédagogique

• **Plan d'action en adaptation scolaire**

M. Rondeau donne des explications sur ce plan d'action, le troisième de la ministre Michelle Courchesne, après celui sur le français et celui sur la violence à l'école. Le plan d'action en adaptation scolaire comprend 21 mesures, dont certaines sont très importantes pour la CSHBO : baisse des ratios de 20 % pour le nombre d'élèves par classe, débutant en 2009-2010, ajout d'argent pour la formation d'enseignants et d'enseignantes à niveaux multiples, embauche d'un protecteur de l'élève dans chaque commission scolaire, embauche d'une personne-ressource régionale.

B-2 Dépôt de comptes rendus

- a) **Comité ehdaa – paritaire du 28 mars 2008**
- b) **Comité des politiques pédagogiques du 15 avril 2008**
- c) **Comité consultatif ehdaa – parents du 15 avril 2008**
- d) **Comité de coordination pédagogique du 22 avril 2008**
- e) **Table des services éducatifs complémentaires du 23 avril 2008**
- f) **Table des services éducatifs – primaire et secondaire – 6 juin 2008**

Ces comptes rendus sont déposés.

C) SERVICE DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 RÉSOLUTION 2008-CC-111 **Registre des chèques**

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué le commissaire monsieur Jacques Masseau;

CONSIDÉRANT que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Jacques Masseau que les registres de chèques de la C.S.H.B.O. du 23 mai au 09 juin 2008 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 25 juin 2008

C-2 **RÉSOLUTION 2008-CC-112** **Approbation par la commission scolaire des budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres des adultes**

CONSIDÉRANT les budgets adoptés par les conseils d'établissement (articles 95 et 110.4);

CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit approuver les budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres des adultes (article 276);

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources administratives de recommander au conseil des commissaires l'adoption du budget;

CONSIDÉRANT les documents déposés "Résolutions des conseils d'établissement adoptant les budgets 2008-2009 des écoles ou des centres et les budgets des établissements";

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion d'approuver les budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes sous réserve des réajustements qui pourront être apportés en cours d'année selon les effectifs réels et de toute autre modification pouvant affecter les revenus et les dépenses de l'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-3 **RÉSOLUTION 2008-CC-113** **Adoption du budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette de la commission scolaire, pour l'année scolaire 2008-2009**

CONSIDÉRANT que conformément à la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c-I-13.3), la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, doit adopter et transmettre au ministre son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2008-2009;

CONSIDÉRANT que ce budget prévoit des revenus égaux ou supérieurs aux dépenses;

CONSIDÉRANT que l'évaluation uniformisée, qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 1 576 841 652 \$ en conformité avec la loi et les règles budgétaires 2008-2009;

Le mercredi 25 juin 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-113) suite

CONSIDÉRANT que le budget prévoit que le taux de la taxe scolaire est fixé à 0,35\$;

CONSIDÉRANT que ce taux respecte les limites prévues par la loi;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion que le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et que le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,35\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-4 Changement des signataires des effets bancaires pour :

1- Cité étudiante de la Haute-Gatineau

RÉSOLUTION 2008-CC-114 **Changement des signataires des effets bancaires**

CONSIDÉRANT la nomination de Madame Manon Trottier au poste de directrice de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau en remplacement de Monsieur Gilbert Barrette;

CONSIDÉRANT la nomination de Madame Johanne Baker au poste de directrice adjointe de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Janique Lachapelle d'autoriser les changements des signataires des effets bancaires et que les personnes suivantes soient autorisées à signer les chèques et les effets bancaires pour leur établissement pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Deux signatures sont obligatoires parmi les personnes autorisées.

ÉTABLISSEMENT NO 005

Cité étudiante de la Haute-Gatineau

Signataires : Manon Trottier
 Johanne Baker
 Paul Morin
 Suzanne Gagnon

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 25 juin 2008

2- Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

RÉSOLUTION 2008-CC-115 **Changement de signataire des effets bancaires de la CSHBO**

CONSIDÉRANT le départ prévu de la direction générale;

CONSIDÉRANT la nécessité pour la commission scolaire de nommer des représentants pour exercer les pouvoirs de gestion suivants :

- émettre, accepter, endosser, recevoir paiement, négocier ou escompter tout chèque, billet à ordre, lettre de change ou autre effet négociable;
- signer ou approuver tout retrait, document ou pièce justificative et concilier tout compte relatif aux opérations de la commission scolaire;
- demander l'ouverture par la caisse de tout compte utile pour la bonne marche des opérations de la commission scolaire;
- signer tout document ou convention utile pour la bonne marche des opérations de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT la nécessité de nommer des personnes en cas d'absence des personnes représentantes;

CONSIDÉRANT que les pouvoirs des représentants devront s'exercer de la façon suivante :

- en première instance la signature de la direction générale et de la présidence du conseil des commissaires;
- toujours deux signatures;
- toujours une signature d'un gestionnaire;
- toujours une signature d'un membre du conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel d'autoriser les personnes suivantes à être signataires des effets bancaires pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais :

- Direction générale
- Présidence du conseil

et, en cas d'absence d'une des personnes, en assurant toujours l'obligation d'un représentant du personnel de gestion et d'un représentant du conseil :

Le mercredi 25 juin 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-115) suite

- Direction des services administratifs et transport scolaire
- Vice-présidence

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-5 RÉSOLUTION 2008-CC-116 **Radiation des comptes de taxes avec des soldes de 3,00 \$ et moins**

CONSIDÉRANT la nécessité de simplifier la gestion des ressources financières;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière que les comptes de taxes avec des soldes de 3.00 \$ et moins, pour un montant total de **3 790.56 \$** soient radiés du rôle d'évaluation lors de l'opération de fin d'année financière par le service de taxation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-6 RÉSOLUTION 2008-CC-117 **Liste des commissaires vérificateurs pour l'année 2008-2009**

CONSIDÉRANT la nouvelle année financière;

CONSIDÉRANT que selon la procédure, les factures doivent être vérifiées par les commissaires;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Jacques Masseau que la vérification des factures soit faite à tour de rôle par les commissaires suivants :

Date	Lieu	Nom du commissaire vérificateur
27 août 2008	Maniwaki	Guyline Marcil
24 septembre 2008	Fort-Coulonge	Madeleine Aumond
29 octobre 2008	Fort-Coulonge	Daniel Moreau
26 novembre 2008	Maniwaki	Eric Ethier
28 janvier 2009	Maniwaki	Bernard Caron
25 février 2009	Maniwaki	Charles Langevin
25 mars 2009	Maniwaki	Rachel Cadieux
29 avril 2009	Fort-Coulonge	Janique Lachapelle
20 mai 2009	Maniwaki	Annette Dumouchel
25 juin 2009	Maniwaki	Jacques Masseau

Cette vérification se fera au bureau de la direction du service des ressources administratives avant l'assemblée du conseil des commissaires. Les registres seront joints au dossier de l'assemblée pour examen.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 25 juin 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-119) suite

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 17 juin 2008 à 15H00;

II EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Bernard Caron et résolu d'accepter la plus basse soumission pour le papier d'impression, considérant la politique du 5%, pour les écoles et les centres, au montant de 59 285,79\$ (taxes incluses) à R. Hamel & fils.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-9 Informations sur projets majeurs en cours

M. Beaudin donne des informations sur les travaux qui sont en cours, qui ont été complétés ou qui seront entrepris durant l'été.

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

D-1 RÉSOLUTION 2008-CC-120 Démissions enseignantes et enseignants, direction adjointe

CONSIDÉRANT les lettres de démission déposées à la direction des ressources humaines;

II EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay de prendre acte de la démission des personnes suivantes :

NOMS	CHAMP D'ENSEIGNEMENT
Marie-Eve Bernard	Champ 12 (français), CÉHG
Brigitte Huppé	Champ 3 (primaire), Sacré-Cœur de Gracefield
Élyssa MacKinnon	Champ 8 (anglais), CÉHG
Jean-François Boucher	Champ 12 (français), CÉHG
Sylvain Rivet	Direction adjointe, Primaire Pontiac

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-2 Plan d'effectifs PPE 2008-2009

M. Houde dépose le plan d'effectifs et répond aux questions des commissaires mesdames Chantal Tremblay et Marise Veilleux et messieurs Charles Langevin et Jacques Masseau.

D-3 RÉSOLUTION 2008-CC-121 Nomination direction adjointe de l'établissement Cœur-de-la-Gatineau

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel;

Le mercredi 25 juin 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-121) suite

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

II EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier de nommer M. Michael Mercier à titre de direction adjointe de l'établissement Cœur-de-la-Gatineau. M. Mercier entrera en fonction le 1^{er} juillet 2008 et sera soumis à une période probatoire d'une (1) année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-4 Compte rendu CRT soutien du 29 avril 2008

Dépôt.

D-5 Compte rendu CRT enseignant du 2 juin 2008

Le compte rendu est déposé.

D-6 Campagne de respect

M. Houde fait le point sur la campagne de respect et souligne une relance intéressante au niveau de la chanson-thème et des affiches. La mascotte est de plus en plus utilisée et les activités se multiplient dans les établissements. L'an prochain, il y aura un sondage sur les activités physiques et un comité d'activités physiques sera mis en place dans chaque établissement. M. Houde répond aux questions de la commissaire madame Rachel Cadieux.

D-7 RÉSOLUTION 2008-CC-122 Règlement de la délégation de fonction et de pouvoirs

CONSIDÉRANT le travail en comité plénier;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil de réviser le règlement de la délégation de fonction et pouvoirs en conformité avec la *Loi sur l'instruction publique*;

II EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Marcil d'adopter le nouveau Règlement de la délégation de fonction et pouvoirs et de mandater le secrétaire général de faire les suivis nécessaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 25 juin 2008

D-8 Dotation, situation au 25 juin 2008

M. Houde fait le point sur la situation de la dotation et souligne la pénurie d'enseignants et d'enseignantes, ici comme partout ailleurs au Québec, même dans les milieux urbains. Il répond aux questions des commissaires monsieur Daniel Legault et madame Chantal Tremblay.

D-9 RÉSOLUTION 2008-CC-123 Règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

CONSIDÉRANT la résolution 2008-CC-052, sur le projet de règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires, adoptée le mercredi 30 avril 2008 ;

CONSIDÉRANT les avis publics parus dans les journaux;

CONSIDÉRANT que le secrétariat général n'a reçu aucun commentaire, ni aucune suggestion quant à ce projet de règlement,

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière et résolu d'approuver le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires, aux fins d'application des dispositions des articles 392, 397 et 398 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Les dates prévues des séances ordinaires sont les suivantes :

Le jour :	Le lieu :
27 août 2008	Maniwaki
24 septembre 2008	Fort-Coulonge
29 octobre 2008	Fort-Coulonge
26 novembre 2008	Maniwaki
28 janvier 2009	Maniwaki
25 février 2009	Maniwaki
25 mars 2009	Maniwaki
29 avril 2009	Fort-Coulonge
20 mai 2009	Maniwaki
25 juin 2009	Maniwaki

L'heure : les séances ordinaires du conseil des commissaires débutent à 19 h 00

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 25 juin 2008

D-10 RÉSOLUTION 2008-CC-124 **Politique responsable d'école et de centre**

CONSIDÉRANT les demandes du milieu;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité du service des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier d'adopter la politique concernant les responsables d'école et de centre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-11 RÉSOLUTION 2008-CC-125 **Adoption du projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'adopter le projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années scolaires 2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011, aux fins de consultation des municipalités et du comité de parents, conformément à l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*, tel que présenté;

**PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION
ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES
(SELON L'ARTICLE 211 L.I.P.)**

(Légende à la fin)

Prévisions des effectifs scolaires pour 2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011, selon le MELS.

*2008-2009 : 1702 élèves au primaire
1 449 élèves au secondaire*

*2009-2010 : 1 685 élèves au primaire
1 364 élèves au secondaire*

*2010-2011 : 1 621 élèves au primaire
1 222 élèves au secondaire*

CODES BÂTISSSES	IMMEUBLES	2008-2009	2009-2010	2010-2011
774-026	Sieur-de-Coulonge 250, chemin de la Chute Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO Capacité d'accueil : 950 élèves	2-3-5	2-3-5	2-3-5
774-011	Poupore 25, rue Coulonge Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO Capacité d'accueil : 360 élèves	1	1	1

Le mercredi 25 juin 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-125) suite

774-012	Saint-Pierre 33, rue Romain Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO Capacité d'accueil : 130 élèves	1-6	1-6	1-6
774-022	Notre-Dame-du-Sacré-Coeur 89, chemin Pembroke Chapeau (Québec) JOX 1MO Capacité d'accueil : 120 élèves	1	1	1
774-027	L'Envolée 1, rue Front Sud Campbell's Bay (Québec) JOX 1KO Capacité d'accueil : 110 élèves	3	3	3
774-004	Sainte-Anne #1 166, chemin des Outaouais Île-du-Grand-Calumet (Québec) JOX 1JO Capacité d'accueil : 110 élèves	1	1	1
774-008	Sainte-Marie 55, rue Martineau Otter Lake (Québec) JOX 2PO Capacité d'accueil : 150 élèves	1-6	1-6	1-6
774-065	Sacré-Coeur 11, rue St-Eugène Gracefield (Québec) JOX 1WO Capacité d'accueil : 770 élèves	1-2	1-2	1-2
774-001	Saint-Nom-de-Marie 8, rue Laramée Lac Ste-Marie (Québec) JOX 1ZO Capacité d'accueil : 150 élèves	1	1	1
774-024	Sainte-Thérèse 1, chemin de l'École Lac Cayamant (Québec) JOX 1YO Capacité d'accueil : 50 élèves	1	1	1
774-007	Reine-Perreault 2, chemin Blue Sea Lac Blue Sea (Québec) JOX 1CO Capacité d'accueil : 110 élèves	1	1	1
774-006	Notre-Dame-de-Grâce 47, rue Principale, CP 40 Bouchette (Québec) JOX 1EO Capacité d'accueil : 130 élèves	1	1	1
774-029	Académie Sacré-Coeur 248, rue Notre-Dame Maniwaki (Québec) J9E 2J8 Capacité d'accueil : 280 élèves	1	1	1

Le mercredi 25 juin 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-125) suite

774-009	Sainte-Croix 8, chemin de la Ferme Messines (Québec) JOX 2JO Capacité d'accueil : 120 élèves	1	1	1
774-067	Cité étudiante de la Haute-Gatineau 211, rue Henri-Bourassa Maniwaki (Québec) J9E 1E4 Capacité d'accueil : 1 750 élèves	1-2-3	1-2-3	1-2-3
774-013	Couvent du Christ-Roi 148, boulevard Desjardins Maniwaki (Québec) J9E 2E1 Capacité d'accueil : 190 élèves	1	1	1
774-010	Pie XII 122, rue Comeau Maniwaki (Québec) J9E 2S8 Capacité d'accueil : 140 élèves	1	1	1
774-019	Saint-Boniface 459, route 105 Bois-Franc (Québec) J9E 3A9 Capacité d'accueil : 100 élèves	1	1	1
774-021	Dominique Savio 8, rue du Collège Montcerf (Québec) JOW 1NO Capacité d'accueil : 100 élèves	1	1	1
774-023	Sacré-Coeur 1317, route transcanadienne Grand-Remous (Québec) JOW 1EO Capacité d'accueil : 210 élèves	1	1	1
774-014	Couvent Notre-Dame-du-Désert 331/335, rue du Couvent Maniwaki (Québec) J9E 1H5 Capacité d'accueil : 311 élèves	4-5	4-5	4-5
774-015	Saint-Eugène 67, chemin Rivière-Gatineau Déléage (Québec) J9E 3A5 Capacité d'accueil : 120 élèves	4	4	4
774-016	Christ-Roi (garçons) 247, rue Moncion Maniwaki (Québec) J9E 2G6	7	7	7
774-002	Académie St-Joseph 67, rue St-Joseph Gracefield (Québec) JOX 1WO Capacité d'accueil : 60 élèves	4	4	4

Le mercredi 25 juin 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-125) suite

774-018	Centre Pontiac 183, rue Principale Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO Capacité d'accueil : 160 élèves	4-5	4-5	4-5
774-005	Laval 29, rue Principale Ste-Thérèse-de-la-Gatineau (Québec) JOX 2XO Capacité d'accueil : 120 élèves	1	1	1
774-003	Saint-Jean-Bosco 106, rue Mccuaig Campbell's Bay (Québec) JOX 1KO	6	6	6
774-020	Bureaux administratifs 185, rue Principale Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO	6	6	6
LÉGENDE				
(1) Primaire		(2) Secondaire		
(3) Formation professionnelle		(4) Éducation des adultes		
(5) Administration		(6) Autres		
(7) Bâtiments excédentaires				

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**D-12 RÉSOLUTION 2008-CC-126****Adoption du projet d'actes
d'établissements des écoles et des centres
2008-2009**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion d'adopter le projet d'actes d'établissements des écoles et des centres 2008-2009, aux fins de consultation du comité de parents, conformément à l'article 193 de la *Loi sur l'instruction publique*, tel que présenté.

**ACTES D'ÉTABLISSEMENT DES ÉCOLES ET DES CENTRES
ANNÉE SCOLAIRE 2008-2009 et les années suivantes**

774-001**École secondaire Sieur-de-Coulonge**

Adresse : 250, ch. de la Chute, C.P. 760, Fort-Coulonge (Québec), JOX 1VO

Ordre d'enseignement : *secondaire : 1^{er} et 2^e cycles*

Clientèle : *régulière & E.H.D.A.A.*

Bâtisse : 774B026 **Sieur-de-Coulonge**
250, ch. de la Chute, C.P. 760
Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO

➤ Tous les locaux, sauf les locaux portant les numéros suivants :
119, 121, 129, 130, 132, 137, 139, 147 et 151

Le mercredi 25 juin 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-126) suite

774-002

Établissement Primaire Pontiac

Adresse : 25, rue Coulonge, C.P. 549, Fort-Coulonge (Québec), JOX 1V0

Ordre d'enseignement : *Préscolaire : 1^{er} et 2^e cycles**Primaire : 1^{er}, 2^e et 3^e cycles*Clientèle : *régulière & E.H.D.A.A.*

Bâtisses : 774B004

Sainte-Anne #1

166, ch. des Outaouais

Grand-Calumet (Québec) JOX 1J0

- Tous les locaux
- 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
- 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

774B008

Sainte-Marie

55, rue Martineau

Otter Lake (Québec) JOX 2P0

- Tous les locaux
- 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
- 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

774B011

Poupore

25, rue Coulonge

Fort-Coulonge (Québec) JOX 1V0

- Tous les locaux
- 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
- 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

774B012

Saint-Pierre

33, rue Romain

Fort-Coulonge (Québec) JOX1V0

- Tous les locaux
- 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
- 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

774B022

Notre-Dame-du-Sacré-Cœur

89, ch. Pembroke

Chapeau (Québec) JOX 1M0

- Tous les locaux
- 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
- 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

886B025

Jean-Paul II (*L'Envolée*)

7, rue Morin

Campbell's Bay (Québec) JOX 1K0

- Locaux à usage exclusif : E-04, E-05, E-06, E-07, E-12, R-09, R-39-1
- Locaux partagés : E-16, E-18, R-03, R-04, R-12, R-13, R-14, R-21, R-26, R-30, R-32
- 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
- 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

Le mercredi 25 juin 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-126) suite**774-003****L'établissement du Cœur-de-la-Gatineau**

Adresse : 11, rue St-Eugène, C.P. 313, Gracefield (Québec), JOX 1W0

Ordre d'enseignement : *Préscolaire : 1^{er} et 2^e cycles*
Primaire : 1^{er}, 2^e et 3^e cycles
Secondaire : 1^{er} et 2^e cycles (sauf le 5^e secondaire)

Clientèle : régulière et E.H.D.A.A.

Bâtisses : 774B001 **Saint-Nom-de-Marie**
 8, rue Laramée
 Lac Saint-Marie (Québec) JOX 1Z0

- Tous les locaux
- 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
- 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

774B006 **Notre-Dame-de-Grâces**
 47, rue Principale, C.P. 40
 Bouchette (Québec) JOX 1E0

- Tous les locaux
- 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
- 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

774B007 **Reine-Perreault**
 2, ch. Blue Sea, C.P. 130
 Blue Sea (Québec) JOX 2C0

- Tous les locaux
- 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
- 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

774B024 **Sainte-Thérèse**
 1, ch. de l'École
 Cayamant (Québec) JOX 1Y0

- Tous les locaux
- 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
- 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

774B065 **Sacré-Cœur**
 11, rue St-Eugène, C.P. 313
 Gracefield (Québec) JOX 1W0

- Tous les locaux
- 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
- 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
- 1^{er} et 2^e cycles (sauf secondaire 5) du secondaire

774-004**Établissement primaire Le Rucher de la Vallée de la Gatineau**

Adresse : 248, rue Notre-Dame, Maniwaki (Québec), J9E 2J8

Ordre d'enseignement : *Préscolaire : 1^{er} et 2^e cycles*
Primaire : 1^{er}, 2^e et 3^e cycles

Clientèle : régulière et E.H.D.A.A.

Le mercredi 25 juin 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-126) suite

- Bâtisses :
- 774B005 **Laval**
29, rue Principale
Ste-Thérèse-de-la-Gatineau (Québec) J0X 2X0
- Tous les locaux
 - 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
 - 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
- 774B009 **Sainte-Croix**
8, ch. de la Ferme
Messines (Québec) J0X 2J0
- Tous les locaux
 - 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
 - 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
- 774B010 **Pie XII**
122, rue Comeau
Maniwaki (Québec) J9E 2S8
- Tous les locaux
 - 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
 - 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
- 774B013 **Couvent Christ-Roi**
148, boul. Desjardins
Maniwaki (Québec) J9E 2E1
- Tous les locaux
 - 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
 - 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
- 774B016 **Christ-Roi (garçons)**
247, rue Moncion
Maniwaki (Québec) J9E 2G6
- Tous les locaux
 - Pas d'enseignement
- 774B019 **Saint-Boniface**
459, route 105, C.P. 5
Bois-Franc (Québec) J9E 3A9
- Tous les locaux
 - 2^e et 3^e cycles du primaire
- 774B021 **Dominique-Savio**
8, rue du Collège
Montcerf-Lytton (Québec) J0W 1N0
- Tous les locaux
 - 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
 - 1^e cycle du primaire
- 774B023 **Sacré-Cœur**
1317, route Transcanadienne, C.P. 106
Grand-Remous (Québec) J0W 1E0
- Tous les locaux
 - 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
 - 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
- 774B029 **Académie Sacré-Cœur**
248, rue Notre-Dame
Maniwaki (Québec) J9E 2J8
- Tous les locaux
 - 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
 - 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

Le mercredi 25 juin 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-126) suite

774-005

Cité étudiante de la Haute-Gatineau

Adresse : 211, rue Henri-Bourassa, Maniwaki (Québec), J9E 1E4

Ordre d'enseignement : *Primaire : 1^{er}, 2^e et 3^e cycles*
*Secondaire : 1^{er} et 2^e cycles*Clientèle : *régulière et E.H.D.A.A.*

Bâtisse : 774B067

Cité étudiante de la Haute-Gatineau211, rue Henri-Bourassa
Maniwaki (Québec) J9E 1E4

- Tous les locaux, sauf les locaux portant les numéros suivants : 126, 127, 128, 129, 130, 132, 133, 160, 161, 161A, 161B, 161C, 161D, 161E, 161G, 162, 162A, 162B, 163, 163A, 163C, 164, 164A, 165, 166C, 168, 102S, 103S, 104S, 105S, 106S, 107S, ainsi que la cour intérieure près de la serre, 143D, 235, 261, 264, 264.1, 266, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279 et 280)
- 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
- 1^{er} et 2^e cycles du secondaire

774-307

Établissement des adultes CSHBO

Adresse : 335, rue du Couvent, Maniwaki (Québec), J9E 1H5

Ordre d'enseignement : *formation générale des adultes*

Bâtisses : 774B002

Académie des adultes St-Joseph67, rue St-Joseph, C.P. 418
Gracefield (Québec) J0X 1W0

- Tous les locaux

774B014

Couvent Notre-Dame-du-Désert335, rue du Couvent
Maniwaki (Québec) J9E 1H5

- Les locaux 132, 133, 134, 135, 136, 137, 140, 141, 142, 143, 144, 233, 234, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 323, 323-A, 324, 324-B, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332 et 333 (les autres locaux du bâtiment relèvent du centre administratif, situé dans le même édifice mais sous l'adresse civique «331, rue du Couvent, Maniwaki»)

774B015

St-Eugène67, ch. de la Rivière-Gatineau
Déléage (Québec) J9E 3A5

- Tous les locaux

774B018

Fatima183, rue Principale
Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0

- Tous les locaux

Le mercredi 25 juin 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-126) suite

774-408

Centre de formation professionnelle Pontiac

Adresse : 250, ch. de la Chute, C.P. 760, Fort-Coulonge (Québec), JOX 1V0

Ordre d'enseignement : *formation professionnelle (jeune et adulte)*

Bâtisse : 774B026

Sieur-de-Coulonge

250, ch. de la Chute, C.P. 760

Fort-Coulonge (Québec) JOX 1V0

- Les locaux suivants : 129, 130, 132 137, 139, 147 et 151

774B027

l'Envolée

1, rue Front Sud

Campbell's Bay (Québec) JOX 1K0

- Tous les locaux

774-410

Centre de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau

Adresse : 211, rue Henri-Bourassa, Maniwaki (Québec), J9E 1E4

Ordre d'enseignement : *formation professionnelle (jeune et adulte)*

Bâtisse : 774B067

Cité étudiante de la Haute-Gatineau

211, rue Henri-Bourassa

Maniwaki (Québec) J9E 1E4

- Les locaux suivants : 102S, 103S, 104S, 105S, 106S, 107S, 127, 128, 129, 130, 130-1, 130B, 130C, 130D, 130E, 130F, 130G, 132, 133, 160, 161, 161A, 161B, 161C, 161D, 161E, 161G, 162, 162A, 162B, 163, 163A, 163C, 164, 164A, 174, 175, ainsi que la cour intérieure près de la serre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E- AUTRES :

E-1 Questions des commissaires

Mme Thonnard répond aux questions de la commissaire madame Denise Miron Marion, au sujet des inscriptions à la formation en ébénisterie, en précisant que nous venons d'en recevoir trois.

La commissaire madame Guylaine Marcil commente favorablement l'organisation du bal des finissants et finissantes de Sieur-de-Coulonge et propose d'envoyer une lettre de félicitations.

Le mercredi 25 juin 2008

La présidente madame Diane Nault signale la tenue de deux tournois de golf, le 13 août, et un pour la Chambre de commerce et d'industrie de Maniwaki, un pour la Sûreté du Québec (Pontiac), le 8 août. Un quatuor est formé pour le premier, avec les commissaires monsieur Éric Éthier et madame Diane Nault, ainsi que Mme Thonnard et M. Sylvain, et un autre quatuor est formé pour le second, avec les commissaires madame Diane Nault et messieurs Jacques Masseau et Damien Lafrenière, ainsi que M. Sylvain. Le commissaire monsieur Damien Lafrenière agira comme substitut pour le premier et le commissaire monsieur Éric Éthier fera de même pour le second.

M. Rondeau répond aux questions du commissaire monsieur Jacques Masseau, concernant le guide destiné aux parents d'enfants ehdaa.

RÉSOLUTION 2008-CC-127 **Huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier de parler d'un sujet avec M. Beaudin en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2008-CC-128 **Levée du huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2008-CC-129 **Huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault de discuter du dossier d'un employé non rengagé en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2008-CC-130 **Levée du huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mme Thonnard souligne l'excellente atmosphère de collaboration qui a prévalu au conseil des commissaires au cours de son mandat à la direction générale. Elle remercie les commissaires de leur coopération.

E-2 RÉSOLUTION 2008-CC-131 **Levée de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 27 août 2008, à Maniwaki

Secrétaire général

Présidente